

La Voix de Cardaillac



Numéro 56

Date 15 septembre 2020

L'ÉDITO

de Sophie Picard

Je suis heureuse de m'adresser à vous par cette nouvelle Voix de Cardaillac. L'occasion ne s'est pas encore présentée, aussi, au nom de tout le conseil municipal, je remercie celles et ceux qui lors des élections municipales nous ont fait confiance et j'espère que, par nos actions et notre engagement, la confiance s'installera entre chacune et chacun d'entre vous. L'équipe qui se trouve avec moi a bien conscience de cette responsabilité.

Le souci de toujours mieux communiquer est au cœur de notre mandat, il se fait sentir, autant dans la société actuelle que dans des communes comme la nôtre. C'est pour cela que j'ai proposé au Conseil municipal la création d'un poste de 4ème adjoint, qui en aura la charge.

Je tiens à remercier les couturières qui ont œuvré pour que nous ayons des masques à distribuer. Un rendez-vous avec l'équipe municipale leur sera proposé prochainement. Des administrés ont souhaité ne pas prendre les masques qui leur étaient proposés, aussi nous en avons encore à disposition. Que celles et ceux qui en souhaiteraient se fassent connaître.

La rentrée des classes au sein de notre R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) s'est bien passée avec les contraintes sanitaires, que la situation inédite que nous vivons impose. Le choix, pour cette année scolaire, de transférer cinq enfants sur les autres écoles de notre regroupement est de la compétence de l'équipe enseignante et ne remet pas en question les deux classes de notre école.

Enfin, le projet de crèche qui date déjà de plusieurs années va voir le jour, les travaux devraient commencer courant octobre. Cette réalisation est essentielle pour l'avenir de notre commune. Je remercie les riverains d'accepter la gêne momentanée que cela va engendrer.

Dominique LABORIE quitte le village pour des raisons personnelles qui l'empêchent d'exercer son mandat de conseiller. Je le remercie du travail qu'il a effectué dans l'équipe en nous partageant son enthousiasme et son expérience.

Nous avons à cœur d'encourager l'engagement collectif dans notre vie municipale et vous proposerons cet automne des rendez-vous d'échanges, pour discuter et mûrir nos projets, dans l'intérêt général. Soyez assurés que nous ferons ce travail avec énergie et sincérité.

La fonction de maire est exigeante, je l'aborde avec dévouement et honnêteté dans la lignée des maires qui ont marqué l'histoire de Cardaillac, et j'espère que cela portera beaucoup de fruits.

Sophie PICARD, maire

LES PROJETS EN COURS

Vote du budget

Dans le contexte actuel, nous avons voté le budget le 20 juillet 2020 en maintenant les encours de la commune déjà initiés lors du précédent mandat.

Nous avons également souhaité pour cette année particulière due à l'épidémie de COVID-19, ne pas augmenter le taux de fiscalité des taxes locales. Suite à une erreur d'interprétation technique de la procédure, nous avons dû procéder en deux fois afin d'obtenir ce résultat.



Urbanisme

Nous vous rappelons que nous concevons le rôle de la commune comme un «facilitateur dans le respect des lois», ainsi sachez que nous sommes là pour accompagner vos projets et non pour nous y opposer. Nous vous conseillons de ne pas hésiter à nous solliciter avant la finalisation de votre projet sur l'interprétation du règlement du PLU.

Le PLU ou le Plan Local d'Urbanisme, est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Plus simplement, c'est un projet global d'aménagement de la commune dans un souci de respect du développement durable, dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), tout en respectant les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains.

La station d'épuration (STEP)

Notre nouvelle STEP mise en service depuis mars 2019 fonctionne de façon optimale, les résultats sont bons, nous avons une belle implantation de roseaux.

En aval de Cardaillac, les retours sont positifs, les pêcheurs constatant une nette amélioration sur la population des poissons.

Nous poursuivons la recherche d'entrée d'eau pluviale dans notre réseau, qui entraîne une baisse d'efficacité de la STEP ; à ce titre, nous remercions les propriétaires ayant déjà effectué les travaux demandés. (bien séparer les eaux claires des eaux usées).

Nous vous rappelons que le réseau des eaux usées de la commune arrive directement dans la STEP et plus particulièrement sur le "dégrilleur". Un "dégrilleur" est une grille qui permet de protéger les ouvrages aval contre l'arrivée de gros objets susceptibles de provoquer des bouchages dans les tuyauteries de liaison ou couvrir le lit des roseaux.

Tout ce qui est jeté dans le réseau des eaux usées se retrouve coincé sur le dégrilleur rendant le nettoyage plus complexe par nos deux employés communaux Patrick et Jean-Baptiste.

Exemple : nous avons une recrudescence de lingettes même « biodégradables » qui viennent obstruer le dégrilleur. Préférez la poubelle, car même si elles sont « biodégradables », le temps de la dégradation est très long.



A savoir : toute modification qui modifie l'aspect de votre bâtiment doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en Mairie.
Exemple : peinture des huisseries, portes...

Utile : pour consulter les documents d'urbanisme de Cardaillac, rendez-vous à l'adresse suivante : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr
Il ne vous reste plus qu'à indiquer "Cardaillac" dans la barre de recherche.

Le PLUI ou le plan local d'urbanisme intercommunal est actuellement en cours sur le Grand Figeac. Vous avez en Mairie le " Registre de concertation " qui est mis à disposition des habitants pendant toute la durée de l'élaboration du projet, pour y exprimer des questions, des remarques et des propositions.

Il est consultable pendant les heures d'ouvertures de la Mairie. Vous pouvez également formuler vos remarques par écrit et les déposer, ou les adresser, par courrier à l'attention du président du Grand Figeac.

A l'attention de Monsieur le Président, Grand Figeac, Maison des services publics intercommunaux, 35-35bis allées Victor Hugo, 46100 Figeac

E-mail : A l'attention de M. le Président complété de l'objet "PLUI".
secretariat.general@grand-figeac.fr

Utile : pour consulter les documents d'urbanisme du PLUI, rendez-vous à l'adresse suivante : www.plui-grandfigeac.fr/actualites



Les commissions extra-municipales

Dès que la situation le permettra et en toute sécurité, nous allons mettre en place plusieurs commissions extra-municipales portant sur différents projets concernant le village.

Ces commissions seront l'occasion pour qui le souhaite de s'investir à son rythme, dans un projet qui l'intéresse avec nous.

Ce sera le moment d'échanger, de comprendre le cadre dans lequel nous travaillons tout en participant directement à la vie du village. Les commissions qui se profilent : sécurité, projets, site internet et voix de Cardaillac.

Les Vestiaires

Le premier projet initié sous l'ancien mandat est pour le moment ajourné. Le marché des appels d'offres ayant été déclaré infructueux suite aux réponses des entreprises hors tarifs prévus.

Bien conscient que ce projet est un acte structurant pour notre commune, nous souhaitons travailler à le redéfinir en respectant notre engagement de concertation avec les associations et la population dans un budget maîtrisé et adapté à notre commune.

L'Ecole dans notre RPI

Notre RPI (regroupement pédagogique intercommunal) qui regroupe les communes de Cardaillac, Camburat, Fourmagac et Planioles se porte bien !

La répartition pédagogique (la répartition des classes dans les écoles) est de la compétence de l'Education Nationale. Les enseignantes ont fait ce choix de répartition :

Camburat a une classe de CP/CE1 avec Mme SIBOUT

Planioles a deux classes CE1/CE2 et CM1/CM2 avec Mr DELAMARE nouveau directeur après le départ de Mme LAGARRIGUE CALVET.

A Cardaillac, nous avons deux classes de maternelle Petite section/Moyenne section et Moyenne section/Grande section avec Mme RENAUD et Mme TERRAL directrice.

Cette décision a été prise en concertation avec l'équipe pédagogique pour alléger la classe de Mme RENAUD qui accueille les petits à partir de 3 ans. Depuis plusieurs années, elle avait des effectifs d'une trentaine d'enfants alors que les effectifs de ses collègues restaient dans la vingtaine. Pour cela, les cinq CP descendent à Planioles et le niveau des Moyennes sections est réparti sur les deux classes de Cardaillac.

Dans le contexte difficile de cette nouvelle année scolaire, avec la COVID19 qui impose des règles sanitaires strictes et exigeantes pour l'école et le démarrage des travaux de la crèche qui va entraîner des nuisances sonores et autres, cette décision de répartition paraît la plus respectueuse de la qualité d'accueil et d'enseignement que nous souhaitons apporter aux enfants dans notre école.

Eclairage public

Le déploiement de notre éclairage public par de nouveaux éclairages à LED est en cours. Une première tranche a été effectuée dans la rue du 11 mai, rue Beauvert et sur la sortie en direction de St Colombe.

Le quartier du Fort devait être nouvellement équipé, mais des difficultés techniques se sont révélées sur place (vétusté des câbles et boîtiers inadaptés).

Nous attendons de nouvelles armoires électriques avec de nouvelles horloges qui permettront d'uniformiser enfin ce système d'éclairage et de lui donner un fonctionnement simple. (choix éclairage d'été, d'hiver et lors de manifestations).

Le PCS

Le PCS ou Plan Communal de Sauvegarde est le plan d'actions de gestion des risques en cas d'événement majeur sur la commune. Il est sous la responsabilité du Maire avec un ensemble de personnes élues et non élues et recense l'ensemble des acteurs qui peuvent et doivent intervenir en cas de besoin.

Ce PCS est en cours de mise à jour avec les nouveaux élus, certains d'entre vous ont déjà été contactés et souhaitent continuer leur engagement bénévole, nous les en remercions. Nous poursuivons le recensement de la population avec la fiche spécifique qui a été distribuée en partie. Vous pouvez dès à présent la demander en mairie si vous la souhaitez ou si vous ne l'avez pas encore eue.

Voix de Cardaillac et Site internet

La Voix de Cardaillac entame sa transformation comme vous pouvez le remarquer.

Nous fonctionnerons par rubrique. Nous avons fait le choix de cet ordre de lecture.

En première page, vous trouverez un éditio ainsi qu'une photo. Ensuite, en page intérieure, vous trouverez dans l'ordre :

- "le point sur les projets en cours" où nous vous tiendrons au courant des dossiers actuellement traités,

- "Zoom sur" vous permettra de revenir sur un événement marquant ou une personnalité du village,

- "Nos associations ont du talent" pour mettre en valeur le travail de nos associations,

- "Un peu d'histoire..." Notre commune ayant cette chance de posséder un capital historique, nous ouvrons cette rubrique pour apprendre et partager avec vous sur cette richesse.

En dernière page, vous trouverez

- un agenda des principaux événements à venir.

- L'état-civil pour prendre connaissance des naissances et décès comme des nouveaux arrivants et pour terminer une liste "d'informations utiles" recensant tous les numéros indispensables et utiles qui, si vous le souhaitez est découppable pour aller... sur votre frigo.

À partir du premier janvier nous allons prendre le développement du site internet et commencer à en construire un plus important dont l'idée maîtresse est

de faire en sorte qu'il ne soit plus un "site générique" mais un vrai espace qui nous ressemble et où, nous tous, trouverons les informations et éléments qui nous semblent importants, respectant pleinement notre identité.

Le coût sera allégé puisque le site sera complètement développé et mis à jour en interne. Seul l'hébergement du site et le nom de domaine : (cardaillac.fr) resteront à charge.



ZOOM SUR

Depuis février 2020, nous avons un nouvel agent communal en remplacement de Jérémy HINDERCHIED, qui a pris une année de disponibilité, reconduite pour 2021.

Jean-Baptiste DELAGE habite Cardaillac et est originaire de Capdenac-le-Haut. Ce jeune de 28 ans travaille depuis 2019 dans l'entretien des parcs et jardins en chèque Emploi - service.

Pourquoi s'installer à Cardaillac ?

JB DELAGE : pour être autonome. Par relation, j'ai appris qu'un appartement se libérait rue Beauvert et j'ai pu m'y installer. En venant à la mairie me présenter et présenter mes activités, l'ancien maire M.DAUGA m'a proposé un poste pour travailler avec Patrick MARTY.



Pourquoi Parcs et Jardins ?

JB DELAGE : j'ai un réel intérêt pour les espaces verts. Pendant trois ans, j'ai participé à la création d'un jardin collectif associatif que nous avons appelé "jardin expérimental" où nous avons pratiqué différents types de culture, électroculture, permaculture, etc. En plus de mon emploi communal, je travaille chez des particuliers.

NOS ASSOCIATIONS ONT DU TALENT

Les associations sont une des richesses de notre village.

Nous les avons rencontrées, afin d'échanger avec elles sur leurs activités, les projets à venir et dans quelle mesure la Mairie toujours dans notre démarche " facilitatrice de projet ", peut les aider.

Nous allons ensemble construire notre nouvelle façon de collaborer. Nous avons la chance de posséder plusieurs associations dynamiques avec une réelle volonté de créer des événements et d'enrichir notre/votre quotidien tout comme l'image de notre village.

L'Association "Cardaillac et ses amis" vous remercie pour votre présence à ses soirées Blues Jazz du 13/07 et du 11/08 et espère qu'elles vous ont plu.

Pour nos prochaines manifestations, Un vide-grenier se tiendra le 27 septembre, rue du 11 mai et vers la place du Mercadiol.

Renseignements :
06.16.50.28.27
09.53.29.09.10



L'association " Le Manganel" a pour objectifs de promouvoir et dynamiser notre territoire, son environnement et les alentours avec tous les habitants.

Nous avons réalisé une dizaine d'activités ou manifestations tous les ans!

Fort de la cinquantaine d'adhérents, nous poursuivrons notre démarche avec enthousiasme.

UN PEU D'HISTOIRE

Dans cette rubrique vous trouverez régulièrement un morceau choisi de notre histoire.

Cette rubrique se présente comme une sensibilisation à l'histoire locale pouvant susciter de nouvelles vocations pour des «historiens en herbe».

Grâce aux registres paroissiaux de Cardaillac (Archives départementales du Lot) <https://archives.lot.fr/r/8/consulter-les-archives-en-ligne>, une partie des archives concernant notre commune est maintenant accessible directement en ligne sur le site des Archives départementales du Lot.

L'accès à ces documents peut se faire par différentes entrées :

Recherche géographique, Toutes les archives, Etat civil XVIIème siècle à 1801, Etat civil 1802-1902, Liste nominative de recensement 1836-1931, Plans du cadastre napoléonien (Napoléon III), Tables des successions de l'Enregistrement (trié par canton), Registres matricules et liens tables, Presse (journaux édités dans le Lot).



Ces registres paroissiaux de la commune étaient établis par les curés de la paroisse (à partir de la Révolution par les Officiers d'Etat Civil). Pour Cardaillac, ces registres couvrent les périodes 1608-1622, 1737-1780, 1781-An VIII de la Révolution.

Ils étaient constitués de rubriques concernant les baptêmes, les mariages et les décès. Au travers de ces textes assez réduits, nous pouvons trouver de nombreux renseignements pour une meilleure compréhension de la vie des habitants de la commune à ces époques.

Si vous souhaitez partager le fruit de vos recherches, soyez les bienvenus. De notre côté nous alimenterons cette rubrique régulièrement. A suivre...

AGENDA

19/09 Vente aux enchères organisée par les huissiers SCP Balthazar et Cailleaux de St Céré concernant l'auberge du Mercadiol . Visite à 9h30 et vente à 10h.

19/09 Soirée cinéma à la salle des fêtes "Solution locale pour désordre global" avec l'association Le Manganel.

27/09 Vide grenier avec l'association Cardaillac et ses amis.



Le Saviez vous ?

Nous sommes heureux d'accueillir Le Food Truck (camion de restauration à emporter) AUBERG'IN qui s'installe sur la place du Marché à Cardaillac tous les mercredis à 18H30.

Pour toute commande, veuillez contacter Laila au 06 67 88 89 65.

Nous avons également un service ambulancier de Boucherie qui vient sur Cardaillac le mercredi à partir de 12h15. Guettez le klaxon !

Une nouvelle exposante sur notre marché le dimanche matin vous propose des légumes Bio.

Bientôt un atelier Chant et Sophrologie en octobre à Cardaillac.

ETAT-CIVIL

Naissance :

Baptiste CARSAC le 18/07/2020

Mariage :

Virna ING et Carole MILHOU, le 8/02/2020

Il sont nés ou ont vécu à Cardaillac et nous ont quittés :

Maurice GIBRAT le 13/12/2019, Yvonne FALTREPT le 23/02/2020,

André DELFAU le 26/03/2020, Maurice CASSAN le 17/04/2020, Claire BURY née BERTIC le 11/05/2020,

Jeanine BAHUT née DELBOS le 18/06/2020, Henriette BOUSCAREL le 06/07/2020



INFORMATIONS UTILES

1ère URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

URGENCES : 112

**CENTRE ANTI POISON :
01 40 05 48 48**

**Un défibrillateur est disponible
derrière la mairie**



LA MAIRIE et la Poste

Horaires d'ouverture

Tous les matins : 8h - 12h
avec services postaux.
Mardi : 13h30 - 17h00

Mairie de Cardaillac
Le bourg
46100 Cardaillac

Téléphone : 05.65.40.14.32

E-mail

commune-de-cardaillac@orange.fr

ÉCOLE et périscolaire

Téléphone : 05 65 40 13 67

CRECHE

Téléphone : 05 65 40 11 96

TRANSPORT : Bus à la demande le samedi matin pour descendre à Figeac au départ de Cardaillac. Ligne régulière
Heure de départ 9h
Rdv devant l'ancienne poste.
Horaire de retour 11h30.
Tarifs : 2€ Aller simple
4€ Aller/Retour

Téléphone (Cars DELBOS):
05.65.34.00.70

Courant novembre ce service sera développé avec de nouvelles propositions.

DÉCHETTERIE :

Causse de Nayrac
46100 FIGEAC
Téléphone : 05.65.50.21.67

Ouverture :

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 18h